

Chambéry le 09 novembre 2020,

Cabinet
Secrétariat Général
Réf N° 2020-159
Affaire suivie par : O. Grumel, ADASEN
G. Maugain
Tél : 04 79 69 96 81
Mél : ce.ia73-sg@ac-grenoble.fr

D.S.D.E.N 73
131, avenue de Lyon
73000 Chambéry

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Savoie

à Mesdames et Messieurs les personnels de l'éducation
nationale du département de la Savoie,

S/C Mesdames les inspectrices, Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale,

S/C Mesdames les cheffes, Messieurs les chefs
d'établissement,

Une nouvelle fois pendant le weekend, des inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale, des personnels de direction et mes services ont dû gérer des cas contacts qui auraient pu être évités si le protocole sanitaire et les gestes barrière avaient été complètement respectés.

En effet il s'agissait à chaque fois, comme dans la très grande majorité des situations depuis la fin août, d'un repas ou d'un café pris en commun, sans que les intéressés puissent fournir au médecin de prévention et à l'agence régionale de santé les garanties permettant d'écartier les risques d'une contamination. En conséquence, une école est fermée ce jour parce que 11 enseignants sont cas contacts, un collège fonctionne avec une équipe de vie scolaire très amoindrie, et d'autres écoles et établissements sont fragilisés dans leur fonctionnement.

Par ce courrier, je souhaite à nouveau vous alerter sur les précautions qu'il convient de prendre dans le contexte de crise sanitaire que nous subissons tous, pour éviter des cas positifs et cas contacts susceptibles de mettre en péril la santé des personnels ou des élèves, mais aussi la continuité du service public d'éducation. Plus encore, je demande aux directrices et directeurs d'école, aux cheffes et chefs d'établissement et à l'ensemble des personnels, de proscrire les cafés et repas pris en commun, notamment en salle des maîtres ou des professeurs et en salle de restauration scolaire, sauf si les conditions permettent d'attester a posteriori et sans ambiguïté des précautions sanitaires exigées, notamment que les personnes concernées n'ont ôté leur masque que brièvement, dans des conditions permettant de garantir qu'elles étaient placées en permanence à plus d'un mètre les unes des autres (deux mètres si possible).

Outre les difficultés que nous avons à maintenir des classes et des écoles ou établissements ouverts, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la gestion ininterrompue de ces situations pèse très lourdement sur les conditions de travail des personnels médicaux de la DSDEN et sur les cadres qui, plus encore que les enseignants, n'ont pu prendre ni vacances, ni weekend depuis trois mois.

Dans le contexte de très forte circulation du virus qui frappe le département de la Savoie, je souhaite que notre engagement conjoint, responsable et solidaire, permette de préserver tout à la fois la santé des élèves et des personnels, et le bon fonctionnement des écoles et établissements.

Pour la rectrice et par délégation,
le directeur académique des services de l'éducation nationale,



Éric LAVIS